

VOTRE AGGLO

Tribune PVA Février 2024

Tribune de l'opposition

2024 : nouvelle taxe mais service minimum pour les entreprises

En 2024, les entreprises de l'agglomération de + de 11 salariés devront s'acquitter d'une nouvelle taxe mobilité (0,8 % de leur masse salariale). Cette taxe financera notamment une ligne de transport sur Pornic. Un premier pas...qui ne répondra pas au besoin de mobilité quotidienne de l'agglomération. Après la TEOM, c'est une nouvelle injustice pour les entreprises des autres communes qui financent un service non-rendu.

Contact via ahubert@pornic.fr